

Délibération n°10

Effectif légal du conseil
communautaire :
60

Nombre de conseillers
en exercice :
60

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
58

Nombre de votants :
58

Date de convocation :
01 décembre 2021

Date d'affichage du
compte-rendu :
15 décembre 2021

**Objet : Tableau des effectifs :
actualisation**

L'AN deux mille vingt et un, le mardi 07 décembre,
le conseil communautaire, convoqué le 01 décembre 2021
s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 19 heures, sous la
présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BELDA José, Mme
BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric,
M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M
CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M
CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme,
Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M
DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, M
GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, Mme GRENET Michèle, M
GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine,
M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice,
M MAGNOUX André, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-
François, M MICHEL Didier, M PECOUL Pierre, M RAYNAUD Jean-
Louis, M REGNOUX Marc, Mme ROUSSEL Sandrine, Mme VAUGIEN
Evelyne, M VERMOREL Pierrick, **titulaires.**
M DAIN Denis **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard
- M BARBECOT Jacques a donné pouvoir à M GAUTHIER Patrice
- M BEAURE Nicolas a donné pouvoir à M GAUTHIER Patrice
- M BOISSET Jean-Pierre a donné pouvoir à M PECOUL Pierre
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric
- Mme DUPONT Laurence a donné pouvoir à M DERSIGNY Eric
- Mme MARTINHO Corinne a donné pouvoir à M MAGNET Fabrice
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie a donné pouvoir à M
CHASSAING Pierre
- Mme NIORT Nathalie a donné pouvoir à M BOUCHET Boris
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc
- Mme PERRETON Régine a donné pouvoir à M BELDA José
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard
- M RAYMOND Vincent a donné pouvoir à M BELDA José
- M ROUGEYRON Denis a donné pouvoir à Mme DE MARCHI
Véronique
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne
- M VILLAFRANCA Grégory a donné pouvoir à M DEAT Alain
- M WEINMEISTER Nicolas a donné pouvoir à Mme HOARAU
Catherine
- M IMBERT Didier conseiller communautaire unique de Clerlande,
remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant

Absents :

- M GRENET Daniel
- M THEVENOT Laurent

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M MICHEL Didier

Rapport n°10 - Tableau des effectifs : actualisation

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale ;
Vu le tableau des effectifs en vigueur ;

Considérant la nomination d'un adjoint administratif contractuel au service des marchés publics, sur un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe suite à réussite à concours ;
Considérant le remplacement d'un départ en retraite anticipé, d'un agent sur un grade de technicien ;
Considérant la création du nouveau multi accueil de Riom ;
Considérant l'évolution des missions de l'ingénieur, directeur des régies eau et assainissement ;
Considérant les propositions de modifications du tableau des effectifs suivantes :

Postes créés	Motifs	Postes à supprimer	Services	Date d'effet
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Nomination d'un agent contractuel après réussite au concours	Adjoint administratif	Pôle ressources (marchés publics)	01/01/2022
Technicien	Remplacement d'un départ en retraite par anticipation		Pôle technique	01/02/2022
		Agent de maîtrise principal		01/06/2022
Adjoint technique à temps complet	Modification temps de travail suite à création du multi accueil Riom	Adjoint technique à temps non complet (32/35)	Petite enfance	01/01/2022
Adjoint technique à temps complet	Modification temps de travail suite à création du multi accueil Riom	Adjoint technique à temps non complet (17h30/35)	Petite enfance	01/01/2022
Ingénieur principal	Evolution de la fiche de poste	Ingénieur	Pôle technique	01/01/2022

Le conseil communautaire, sur proposition du Conseiller délégué au développement des ressources humaines, et à l'unanimité, décide d'approuver la création et la suppression des postes susvisés, aux dates indiquées dans le tableau, pour des nécessités de service.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 08 décembre 2021***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).